Programme de Formation

Autorisation de conduite Chariot porte-conteneurs (Reach Stacker) avec spreader

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Conducteurs d'engins de manutention portuaire amenés à utiliser un chariot porte-conteneurs (reach stacker) équipé d'un spreader.

NB : Maitrise du français fortement recommandé.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de **conduire un chariot porte-conteneurs (reach stacker) équipé d'un spreader en sécurité**.

- Connaître la réglementation et les responsabilités du conducteur
- Comprendre la technologie et les conditions de stabilité de l'engin
- Interpréter l'abaque de charges selon la portée et la hauteur
- Utiliser le spreader et verrouiller correctement un conteneur
- Réaliser la prise, la dépose, le gerbage et le dégerbage de conteneurs
- Appliquer les règles de circulation sur un terminal portuaire
- Effectuer les vérifications de prise et de fin de poste

Description

Autorisation de conduite chariot porte-conteneurs (Reach Stacker) équipé d'un spreader

Formation à la conduite en sécurité selon les articles **R4323-55 à R4323-57** du Code du travail. Formation dispensée en intra, sur le site du client et sur son engin.

Durée : **7 h (1 jour)** – effectif maximum : **3 stagiaires**.

Partie théorique (environ 2 h) :

- Réglementation et responsabilités du conducteur
- Les principaux engins de manutention portuaire
- Technologie du reach stacker et du spreader
- Stabilité de l'engin et lecture de l'abaque de charges (portée, hauteur, rangées)
- Risques spécifiques aux terminaux : co-activité, visibilité, vent, conteneurs mal équilibrés ou non conformes
- Règles de circulation sur terminal portuaire

Partie pratique (environ 5 h) :

- Vérifications de prise de poste et mise en service
- Prise en main, manœuvres à vide
- Utilisation du spreader : télescopage, rotation, verrouillage / déverrouillage des twistlocks
- Prise et dépose de conteneurs vides puis chargés
- Gerbage et dégerbage sur plusieurs niveaux
- Opérations de fin de poste

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Aptitude médicale confirmée par la médecine du travail
- Avoir une expérience de la conduite de chariots ou d'engins de manutention : formation de perfectionnement, non destinée aux débutants

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques en salle et de mises en situation sur l'engin du client.

Un tour de table en début de formation permet de vérifier l'expérience de chaque stagiaire et d'adapter le déroulé.

En pratique, le formateur réalise une démonstration commentée, puis chaque stagiaire effectue des passages à tour de rôle ; les erreurs sont corrigées immédiatement. Les situations de travail propres au terminal du client sont utilisées comme cas pratiques.

Moyens et supports pédagogiques

Support de présentation projeté.

Reach stacker et spreader fournis par le client, ainsi qu'une zone d'évolution sécurisée et balisée sur son site, avec des conteneurs pour les exercices.

Modalités d'évaluation et de suivi

- QCM de validation des connaissances théoriques
- Évaluation pratique par le formateur sur l'engin
- Feuille de présence signée et attestation de fin de formation
- Évaluation à chaud de la satisfaction

L'autorisation de conduite est ensuite délivrée par l'employeur, au vu de l'attestation de formation.

Informations sur l'admission

L'admission repose sur la vérification, par l'employeur, de l'aptitude médicale et de l'âge du salarié, ainsi que de son expérience de conduite d'engins de manutention.

En cas de handicap ou de difficultés particulières, merci de contacter l'organisme afin d'adapter les conditions d'accueil et de formation.

Informations sur l'accessibilité

Si l'un des apprenants est en situation de handicap, et nécessite un accueil spécifique, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre conseiller en formation au plus tôt afin de pouvoir mettre les moyens nécessaire en œuvre.